

La période de l'investigation d'une maladie suscite des inquiétudes pouvant conduire à l'anxiété. Voilà pourquoi nous vous accompagnerons tout au long de ce processus.

Le Centre de coordination et de soutien (CCS) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval est composé d'une équipe interdisciplinaire soucieuse de votre bien-être.

Une équipe disponible selon vos besoins :

- Infirmières
- Médecins
- Agentes administratives
- Autres professionnels

Notre rôle :

- Assurer une accessibilité rapide à vos examens et rendez-vous;
- Vous soutenir pendant ce processus.

Soutien

De l'information sur :

- › à quoi vous attendre
- › les examens prescrits
- › des réponses à vos questions et celles de vos proches

Vous pouvez nous contacter au
450 668-1010, poste 22382 et 23966.



Informations générales

- › Site Internet du CISSS de Laval
www.lavalensante.com
- › Pour trouver le CLSC le plus près
de chez vous
www.Québec.ca/clsc
- › Carnet de santé Québec
www.carnetsante.gouv.qc.ca



811 Info-Santé et
Info-Social

211 Services
communautaires
et sociaux

Pour obtenir une consultation avec
un professionnel de la santé, vous devez
vous adresser à un membre du Centre de
coordination et de soutien.

Cette publication a été rendue
possible grâce à



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec

Nous sommes là
pour vous.

Centre de coordination et de soutien

Guide d'information
pour l'utilisateur et ses proches

Québec

Les grandes étapes

1 QU'ARRIVE-T-IL APRÈS LA RENCONTRE AVEC VOTRE MÉDECIN SPÉCIALISTE?

Vous avez été référé à un spécialiste pour évaluer une anomalie ou des symptômes persistants malgré un traitement.

Le médecin spécialiste procédera à une investigation approfondie pour trouver la cause de vos malaises ou la raison d'une imagerie anormale. Des inquiétudes peuvent être ressenties à cette étape mais rassurez-vous, vous n'êtes pas seul : **notre équipe vous soutiendra.**

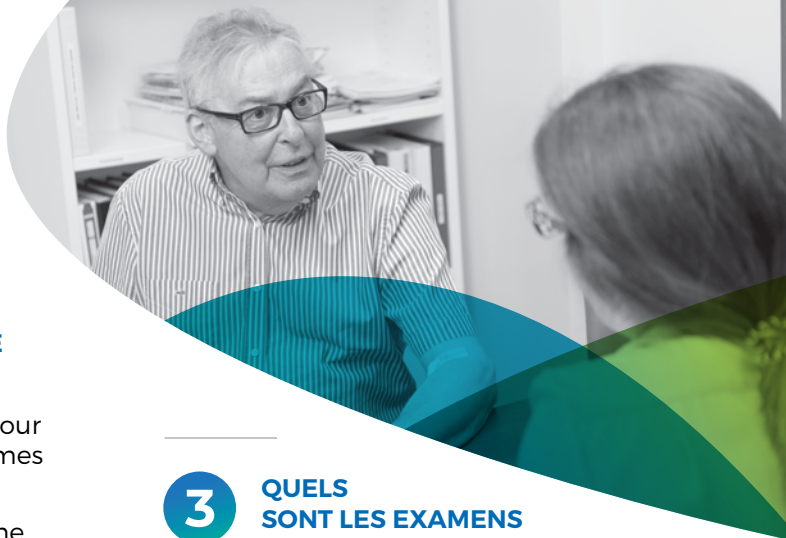
Une feuille de route vous a été remise afin d'inscrire les dates de vos examens au fur et à mesure que les différents départements vous appelleront. Aussi, vous pouvez consulter la description des examens prescrits au verso de ce document.

Si vous désirez plus d'information, communiquez avec nous.

2 QUI PEUT VOUS AIDER?

Votre spécialiste fera parvenir une référence au Centre de coordination et de soutien. Une infirmière du centre communiquera avec vous dans les 24 à 48 heures ouvrables suivant la réception de la demande. Une rencontre pourra être planifiée si vous en ressentez le besoin.

Lors de l'appel ou de la rencontre, l'infirmière vous expliquera tous les examens demandés, la préparation de ceux-ci et ce à quoi vous attendre pour la suite. Elle pourra répondre à vos questions et celles de vos proches.



3 QUELS SONT LES EXAMENS QUI POURRAIENT S'AVÉRER NÉCESSAIRES?

Il est important de subir ces examens le plus rapidement possible. C'est pourquoi vous devez vous rendre disponible en apportant des modifications à votre agenda, s'il y a lieu.

L'imagerie diagnostique est une première étape. d'autres tests peuvent aussi être demandés tels que :

- tests de fonction respiratoire;
- examens endoscopiques;
- biopsies.

4 COMMENT ALLEZ-VOUS OBTENIR VOS RÉSULTATS?

Dès que tous les résultats de vos examens seront disponibles, nous planifierons un rendez-vous avec votre médecin spécialiste. Il vous informera de votre diagnostic.

5 ET SI LES EXAMENS RÉVÈLENT LA PRÉSENCE D'UN CANCER?

Votre médecin spécialiste discutera avec vous d'une orientation de soins adaptée à votre situation. Vous serez alors référé à une infirmière pivot en oncologie qui assurera votre soutien et qui pourra répondre à vos questions.

Comment se préparer pour votre rendez-vous avec le médecin

- › Demandez à un adulte de votre entourage de vous accompagner à vos rendez-vous et vos examens. Cette personne peut apporter un soutien émotionnel et aider en prenant des notes.
- › Faites une liste de divers sujets (inquiétudes, demandes d'information, attentes par rapport à votre état de santé) dont vous souhaitez discuter durant ce rendez-vous et mettez-les en ordre d'importance.
- › Apportez un carnet pour noter vos questions au moment où elles traversent votre esprit.
- › Assurez-vous d'avoir votre carte d'assurance maladie valide et votre carte de l'hôpital.
- › Apportez une liste à jour de vos médicaments usuels, produits naturels ainsi que de vos allergies. Pour ce faire, consultez votre pharmacien.
- › Faites équipe avec vos professionnels de la santé. Pour obtenir d'autres conseils, visitez le site **discutonsanté.ca**.

